

## Relevé de décisions

### Conseil de l'INSPÉ de Bretagne du 28 novembre 2025

Au cours de sa séance du 28 novembre 2025, le conseil de l'INSPÉ a

➤ adopté :

- la délibération 2025-22 portant approbation du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2025 (Ne prend pas part au vote : 4 – Pour : 19)
- la délibération 2025-23 portant sur le projet de budget 2026 (Unanimité – Pour : 24)
- la délibération 2025-24 portant sur le dossier d'accréditation M2E (Abstention : 12 – Pour : 12)
- la délibération 2025-25 portant sur les capacités d'accueil LPE (Contre : 10 – Pour : 13)
- la délibération 2025-26 portant sur les capacités d'accueil Master MEEF PIF (Unanimité – Pour : 23)
- la délibération 2025-27 portant sur les critères Parcoursup LPE (Unanimité – Pour : 23)

➤ entendu des informations et débattu sur :

- les résultats du vote des élus collègues A et D au conseil de l'INSPÉ
- l'adoption des nouveaux statuts au CA
- le nouveau chargé de mission Egalité entre les femmes et les hommes : Dimitri LE ROY
- l'élection de la directrice de l'INSPÉ comme VP gouvernance du réseau des INSPÉ
- le parcours ECLAT dans la quatrième mention non mis au vote du CFVU suite à des éléments manquants
- le budget de projet, retour sur le directoire du 12 novembre 2025
- la prise de parole des élus décrivant les actions menées dans l'académie pour informer et contester la répartition de la LPE et l'accueil unique des lauréats des concours en parcours M2E.

Rennes, le 1/12//2025.

La directrice de l'INSPÉ de Bretagne



Nathalie BONNETON-BOTTÉ